

AR PREFECTURE

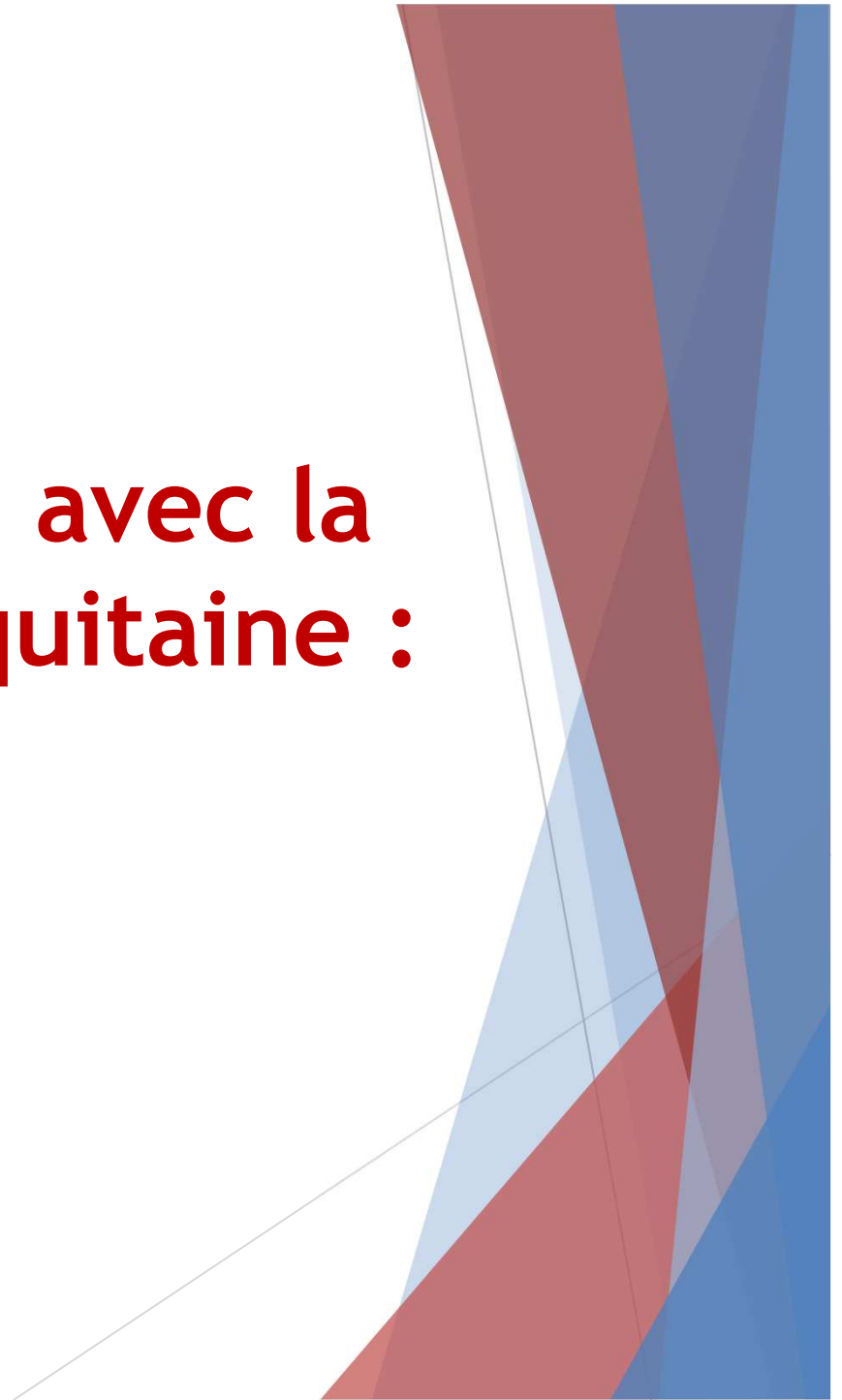
016-200072023-20181025-20181025\_06-DE  
Regu le 06/11/2018



# Conseil communautaire

Jeudi 25 octobre 2018 - 18h - CHARMÉ

# Conventionnement avec la Région Nouvelle Aquitaine : le contexte



- ▶ Depuis la loi NOTRe, le **conseil régional est seul compétent** pour définir les régimes d'aides et pour décider de l'octroi des aides aux entreprises dans la région.
  
- ▶ Toutefois, les communautés de communes peuvent y participer dès lors qu'une convention est signée avec la région à cette fin. Les Cdc ont alors 2 possibilités :
  - **Participer au financement des aides régionales ;**
  - **Créer de nouvelles aides** (délégation partielle de la compétence régionale).

**→ Conventonnement obligatoire  
pour attribuer des aides aux  
entreprises**

# Les 9 orientations du schéma régional (SRDEII)

1. Anticiper et accompagner les transitions numériques, écologiques, énergétiques et de mobilité
2. Poursuivre et renforcer la politique des filières
3. Améliorer la performance industrielle des entreprises régionales et déployer l'usine du futur
4. Accélérer le développement des territoires par l'innovation
5. Renforcer l'économie territoriale, l'entrepreneuriat et le maillage du territoire
6. Ancrer durablement les différentes formes d'économie sociale et solidaire sur le territoire
7. Accompagner le retournement et la relance des territoires et des entreprises
8. Renforcer l'internationalisation des entreprises et des écosystèmes et l'attractivité des territoires
9. Développer l'écosystème de financement des entreprises

# Calendrier prévisionnel



**Diagnostic  
de territoire**

*Octobre 2018*

Commission  
économique du  
lundi 22 octobre

**Définition  
de la  
stratégie**

*Décembre 2018*

Commission  
économique du  
lundi 10 décembre

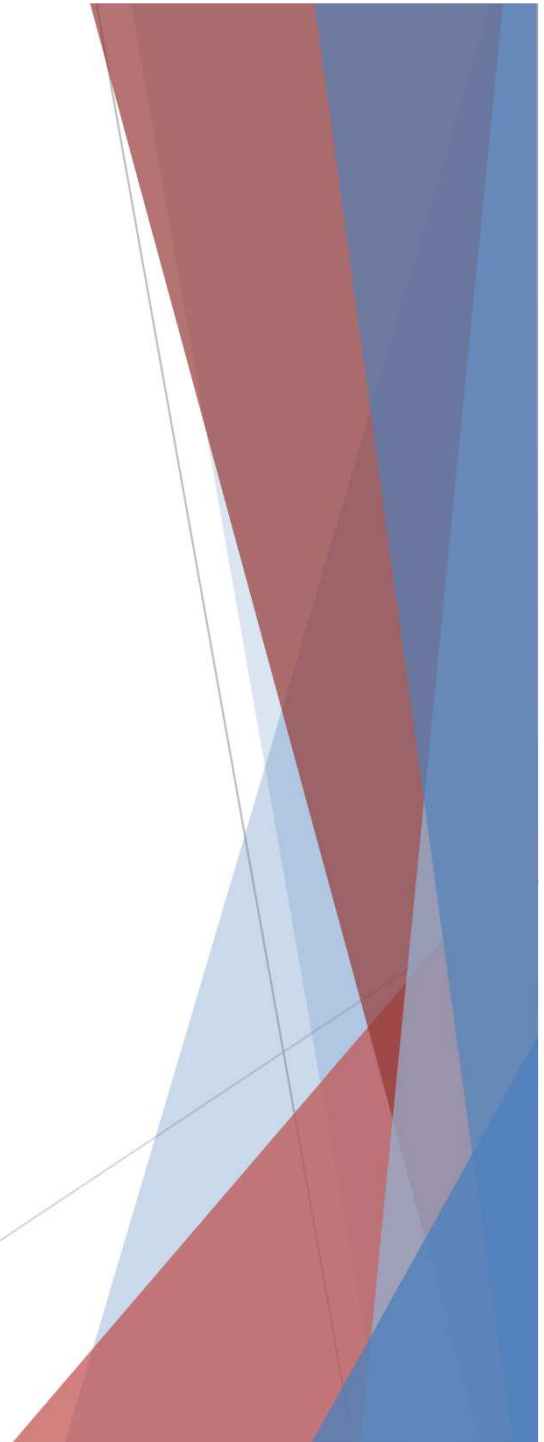
**Convention  
avec la  
Région**

*Début 2019*

**Mise en  
œuvre des  
actions**

*2019*

# Diagnostic socioéconomique de Cœur de Charente : Synthèse



# Une desserte importante : un atout majeur du territoire

- Une accessibilité routière stratégique : la RN10 est l'axe nord/sud qui traverse le territoire. **22 600 véhicules/jour** en 2017 (source DREAL). L'axe est/ouest est la D739.
- Le territoire est également desservi par le train avec un arrêt TER à Luxé sur la ligne Angoulême Poitiers.

# 1. Réalités et dynamiques sociodémographiques

- Le territoire est **attractif**, il gagne des habitants. Cette hausse, qui ralentit sur la période récente, est due au **solde migratoire positif** et non au solde naturel qui est déficitaire (plus de décès que de naissances).
- Une **population vieillissante** et un nombre important de **personnes seules** (1/3 des ménages).
- Le nombre de **propriétaires est supérieur à la moyenne** départementale : 78,6% dans la Cdc, 66,7% en Charente.
- Le niveau de **formation de la population augmente** : près de 30% des 25-39 ans sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 17% parmi la population totale.
- Les **revenus** sont relativement **modestes et inégalement répartis** au sein de la Cdc (plus élevés au sud).



## 2. Emploi, entreprises et dirigeants

- 6 025 emplois sont recensés sur le territoire en 2015 contre plus de 8 000 actifs qui résident sur la Cdc.
- Des actifs **travaillent hors du territoire** de la Cdc, notamment dû au phénomène d'attraction exercée par l'agglomération d'Angoulême. Le territoire peut être qualifié de **résidentiel**, le nombre d'emplois offerts étant inférieur au nombre d'actifs sur le territoire (72 emplois pour 100 actifs).
- Les **grands établissements** implantés sur le territoire ont des effets positifs en termes d'emploi. Leur implantation est parfois garantie sur la durée (exemple de MESEA). Toutefois, les décisions prises par les sièges sociaux (Lidl ou Intermarché par ex) peuvent produire des impacts qui ne sont pas maîtrisés par les pouvoirs publics.
- 73% des établissements actifs n'ont aucun salarié. ¼ des salariés du territoire travaillent dans des établissements de plus de 50 salariés.
- 78% des dirigeants sont des hommes, 22% des femmes.
- **52%** des dirigeants sont **âgés de 50 ans ou plus**, ce qui constitue un enjeu important en termes de **transmission d'entreprise**.

### 3. Appareil commercial

- La notion d'appareil commercial renvoie aux activités de commerce de détail et de proximité (hors banques, assurances et agences immobilières). Ce **secteur est structurant** pour la Cdc puisqu'il représente **1 150 emplois directs soit 19% de l'emploi local** (17% à l'échelle départementale).
- La **densité commerciale** est inférieure au niveau départemental : **1,44m<sup>2</sup> par habitant** dans la Cdc contre 2,44m<sup>2</sup> par habitant en Charente. La Cdc compte près de **32 000m<sup>2</sup>** de surface commerciale.
- **11 pôles commerciaux** sont implantés sur le territoire. Ce sont des espaces commerciaux d'au moins 700m<sup>2</sup> caractérisés par une continuité marchande. Ils sont situés à Mansle (3), Aigre, Saint-Amant-de-Boixe (2), Vars, Villejésus (2), Montignac-Charente, Val de Bonnieure. Ils représentent **55% des points de vente**, contre 77,5% à l'échelle départementale.
- Il existe donc de nombreux commerces qui ne sont pas regroupés en pôles, signe d'un maillage commercial important sur le territoire de la Cdc.

## 4. Dynamiques sectorielles

- L'évolution de l'emploi salarié privé est fortement corrélée à **l'implantation de grands établissements** (hausse de l'emploi lors de l'implantation de la base Lidl et de MESEA par exemple).
- Les **secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois** salariés privés sur le territoire, en 2017 :
  1. Entreposage et stockage non frigorifique (357 emplois) – *établissements Lidl et Intermarché notamment.*
  2. Hébergement médicalisé pour personnes âgées (281)
  3. Services auxiliaires des transports terrestres (169) – *établissement MESEA.*
  4. Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques (144) – *établissement Leroy Somer.*
  5. Aide à domicile (115)
- Le secteur de **la logistique et des transports** représente **600 emplois** fin 2017, **soit 15% des effectifs** du secteur transport/logistique de Charente.

# Prochaines dates à retenir

➤ **8 novembre : Les déjeuners de l'Artisanat.**

Sur inscription. Déjeuner-rencontre avec les artisans et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Restaurant La Marmite à Mansle.

➤ **19 novembre & 17 décembre : réunions territoriales à destination des porteurs de projet assurées par l'IFCG.**

9h30 -12h – Antenne de la Chambre d'agriculture à Mansle.

➤ **Prochaine Commission de développement économique**

18h à Tourriers.